

Rapport par M. Lebrun sur les dépenses du département des Mines, lors de la séance du 29 janvier 1790

Charles François Lebrun

Citer ce document / Cite this document :

Lebrun Charles François. Rapport par M. Lebrun sur les dépenses du département des Mines, lors de la séance du 29 janvier 1790. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XI - Du 24 décembre 1789 au 1er mars 1790. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1880. pp. 389-390;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1880_num_11_1_5663_t1_0389_0000_9

Fichier pdf généré le 10/07/2020

La régie de cette ferme sous la première administration a été très-onéreuse : c'était des expériences hasardées, des idées vastes et point d'ordre. Sous la nouvelle, on s'est resserré, et ce n'a plus été qu'une simple exploitation. La recette depuis deux ans balance à peu près la dépense. Il y a même un bénéfice, parce qu'on a construit dans ces deux années une grange considérable : mais il n'en résulte pas moins un déficit important, si on compare le produit avec le capital de l'acquisition. Quelque parti qu'on prenne sur l'école vétérinaire, il est indispensable de vendre cette ferme ou de la louer.

L'école vétérinaire est portée à 60,000 livres dans la plupart des comptes qui ont été imprimés, et le compte réel ne s'en écarte pas, puisque l'école consomme le produit de la ferme, qui, évaluée sur le capital, devrait donner environ 13,000 liv.

Le comité des finances proposera ses vues ultérieures, et se borne en ce moment à cet état de situation.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Par **M. Lebrun**

Arrière des dépenses du Jardin du Roi.

Les sommes comprises dans cet état forment le restant des dépenses faites : 1° pour l'acquisition des terrains employés à l'agrandissement du jardin ; 2° pour celle des maisons et hôtels qui servent de logement aux gardes du cabinet, aux professeurs et autres officiers du jardin ; 3° pour la construction de l'amphithéâtre ; 4° pour la bâtisse des nouvelles galeries du cabinet d'histoire naturelle ; 5° et enfin pour la maçonnerie de la grande serre chaude destinée à conserver et à naturaliser les végétaux étrangers.

M. de Buffon fils, pour avances faites par M. son père, suivant les mémoires et pièces justificatives...	121,591 l. 9 s.
A lui pour intérêts d'une maison prise pour le Jardin du Roi, six premiers mois	12,800 l.
Au sieur Thorel, maître charpentier	155,962 l. 9 s. 10 d.
Au sieur Mille, serrurier, restant d'une ordonnance de 119,831 l. 3 s. 7 d.	111,731 l. 2 s. 7 d.
Au sieur Farcy, plombier ..	20,203 l. 6 s. 2 d.
Au sieur Pequery, peintre ..	11,787 l. 8 s. 2 d.
Au sieur Thiery, fondeur ..	9,358 l. 7 s. 4 d.
Au sieur Cotigny, poelier ..	12,818 l. 6 s.
Au sieur Biard, paveur	23,405 l. 2 s. 10 d.
Au sieur La Blanche, marbrier	4,304 l. 2 s. 10 d.
Au sieur Grandelet, couvreur ..	9,417 l. 17 s. 1 d.
Au sieur Gérôme, vitrier ..	12,340 l. 6 s. 11 d.
Au sieur Conetable, carreleur	2,512 l. 12 s.
Au sieur Forget, toiseur ...	1,152 l. 12 s.
Au sieur Damas, menuisier ..	35,840 l. 10 s. 9 d.
Dû aux professeurs, démonstrateurs, et sur 1788, environ	10,000 l.
Dépense courante du jardin du Roi au 31 déc. 1789, environ	45,000 l.
Dépense extraordinaire de 1789, environ	5,800 l.
TOTAL.....	606,026 l. 16 s. 6 d.

Il a été accordé pour achever une grande serre chaude, destinée à recevoir une riche collection d'arbres étrangers, 20,000 liv., payables en dix-huit mois, à compte du premier décembre 1789 ci 20,000 livres pour..... mémoire.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES.

DÉPARTEMENT DES MINES,

Par **M. Lebrun**,

Professeur.

M. Sage, comme professeur de minéralogie souterraine.	5,000 liv.	} 16,000 liv.
Comme commissaire pour l'essai des métaux et minéraux	6,000	
Pour sa collection de minéraux	5,000	
M. Duhamel, comme professeur de géométrie souterraine.....	2,400	} 6,400 liv.
Comme inspecteur-général	3,000	
Traitement	1,000	
M. l'abbé Clouet, comme professeur de langues étrangères...	1,500	} 2,000
Gratifications.....	500	
M. Brottemann, comme professeur pratique à Poullaouen...	2,400	} 3,000
M. Charles, pour enseigner la physique aux élèves	600	

Inspecteurs généraux.

M. Jars, traitement.	3,000 liv.	} 4,000 liv.
Gratifications	1,000	
M. Monet, traitement	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	
M. de Beljeant, traitement.....	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	
M. Gillet de Laumont, traitement	3,000	} 4,000
Gratifications	1,000	

Voyages des inspecteurs généraux.

Année commune	10,000 liv.
M. Pajot de Charmes, inspecteur honoraire	1,000

Sous-inspecteurs.

MM. Besson	1,500 liv.
Hassenfrats	1,500
Voyages, année commune...	4,000

Ingénieurs.

MM. Duhamel, fils	600
Le Lièvre	600
D'Hellancourt	600
Le Noir	600
Miché	600
Brigaudin l'aîné	600
Et pour leurs voyages à 400 liv. chacun	2,400

Elèves.

A deux élèves qui donnent des leçons à leurs confrères.....	400 liv.
Pour gratifications à douze élèves.	2,400
Prix à distribuer	600

Commissaires du Roi.

E. de Dietrick, pour appointements	6,000 liv.	}	9,000
Pour voyages.....	3,000		
M. Faujas de Saint- Fond, pour pension .	6,000	}	12,000
Pour appointements	4,000		
Pour voyages, en- viron	2,000		
			91,800 liv.

Cabinet des mines.

M. de Vozelle, se- crétaire et garde du cabinet, traitement..	3,000 liv.	}	4,000 liv.
Gratifications	1,000		
Le sieur Bataillard, concierge, pour trai- tement	1,000	}	1,200
Gratification	200		
Deux garçons du cabinet.....			2,400
Entretien des machines du cabinet et de la salle, et achat de minéraux.			3,000

Pensions.

A Madame Olivier	3,000 liv.
A la veuve Rougé	2,000
A la veuve Ruffin	150
Pour appointements, gratifications et frais des bureaux du département des mines.....	33,250
	140,800 liv.

Nota : Ce bureau est commun à celui des messageries.

Observation.

Les mines n'étaient autrefois qu'un objet de prétentions pour le gouvernement, de gênes et de vexations pour les propriétaires.

De grands seigneurs en obtenaient la surintendance et des appointements sans travail. Des intrigants sollicitaient des privilèges et ruinaient des compagnies.

En 1738, à la mort de M. le duc de Bourbon, dernier surintendant, M. Trudaine père en fut chargé. Sous lui la dépense se bornait à un bureau pour l'expédition des concessions et la connaissance des difficultés qui en étaient la suite.

Quelques sujets voyageaient pour acquérir ou répandre des connaissances. On les consultait au besoin. Après M. Trudaine, M. Bertin ; toujours mêmes principes et même économie.

En 1778, création d'une chaire de minéralogie et de métallurgie à l'Hôtel des Monnaies, avec 2,000 livres d'appointement.

En 1781, quatre places d'inspecteurs des mines, qui doivent parcourir les provinces, éclairer les ouvriers, etc.

En 1783, établissement d'une école en règle ; un professeur de géométrie souterraine, de physique, d'hydraulique.

Un cours d'étude de deux années, les élèves soumis à des inspections, à des examens ; destinés à des voyages dans les exploitations les plus actives, encouragés par des prix, par l'expectative du grade de sous-ingénieur.

En 1785, création d'une chaire de professeur de langues étrangères.

En 1785, encore un professeur-pratique, et 600 livres de gratification accordées à M. Charles, professeur de physique, pour recevoir les élèves à son cours.

Cependant on avait formé le cabinet des mines, et on y avait placé la collection des minéraux achetée de M. Sage, pour une rente viagère de 5,000 liv. ci 5,000 liv.

La décoration du cabinet a coûté environ 112,000

Dont il est encore dû à peu près 36,000

La dépense de l'établissement a été calculée pour un autre royaume que la France ; pour la Suède, par exemple, ou pour l'Espagne, dont les mines constituent une grande partie de la richesse publique.

Mais chez un peuple agricole, les mines ne peuvent être qu'objet de police et d'inspection. On doit à cette partie protection, encouragement, instruction, sans faste et sans magnificence ; l'intérêt particulier fera le reste.

D'après les principes adoptés par le comité des finances, l'établissement des mines doit être réduit au simple nécessaire.

L'administrateur actuel (1) l'avait considéré sous le même point de vue, et le comité se fait un devoir de lui rendre la justice d'annoncer qu'il ne proposera presque point d'économie qu'il n'eût lui-même indiquée.

(1) M. de la Millière.